

L'actu de la CGT des territoriaux de Fleury-les-Aubrais

**Édition spéciale
1607h**



N° 2 - BIS COMPLÉMENT JUIN 2021



**LES 1607H
C'EST :**

LA PERTE SÈCHE DE CA

PASSAGE DE
28 CA À 25 CA
ET LA CONSERVATION
DES 2 JOURS
"HORS-SAISON"



LA PERTE DES JOURS DE REPOS SUPPLÉMENTAIRES

JOURS D'ANCIENNETÉ
PONTS MOBILES
BONS D'HEURES

LA PERTE D'ASA

PAS ENCORE DE PRÉCISION
CAR LES DÉCRÉTS NE SONT
PAS ENCORE PARUS

MANIFESTATIONS CONTRE LES 1607H

22 avril : Mobilisation à Fleury-les-Aubrais

11 mai : Mobilisation à Saint-Jean-de-la-Ruelle

3 juin : Mobilisation à Saint Jean de Braye

11 juin : Mobilisation à Orléans

15 juin : à Orléans, manifestation pour la défense du service public et contre les 1607h.

Mais que fait le syndicat ??? Et bien il fait tout ça !

1er juin :

1ère réunion entre l'administration, M. Lacroix, la CGT et la CFDT (SNDGCT invité mais absent). La DRH présente le rapport de diagnostic et donne les premières pistes envisagées pour mettre en place les 1607h.



4 juin :

Réunion entre l'administration, M. Lacroix et la CGT. Chaque syndicat a été reçu ce jour de manière individuelle.

9 juin :

Réunion des syndiqués sur les 1607h

10 juin : Réunion entre l'administration, Bruno Lacroix, la CGT, CFDT et le SNDGCT. Mise en commun des positionnements de chacun des syndicats face aux propositions faites par l'administration.

11 juin et 14 juin : Heures d'information syndicale auprès des agents.

15 juin : Le bureau de la CGT envoie ses propositions de compensation à l'administration et aux élus.

16 juin : Rencontre avec le directeur de cabinet de la Préfète du Loiret.

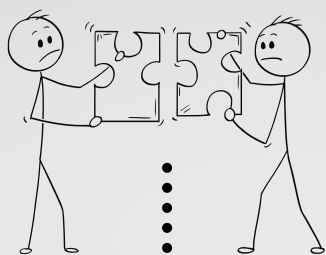
18 juin : Réunion entre l'administration, Bruno Lacroix, la CGT, CFDT et le SNDGCT. Les négociations se font.

Après plusieurs rencontres, après plusieurs propositions de part et d'autre, rien ne nous a persuadé bien au contraire.

Bien que reconnue de qualité par nos interlocuteurs décideurs, une fois de plus nos propositions ont été exclues.

Notre syndicat n'est pas d'accord avec les propositions faites par l'administration

Dernières
propositions
faites de la CGT



Propositions
finales de
l'administration

	Filières					
	Admin.	Techn.	Cultu., sportive	Sociale, médico-sociale	Police	Anim.
Cat. A	4 jours	4 jours	4 jours	5 jours	4 jours	
Cat. B	4 jours	5 jours	4 jours	5 jours	5 jours	5 jours
Cat. C	5 jours	6 jours	4 jours	6 jours	5 jours	5 jours

	Temps hebdomadaire de sujétion particulière reconnu au titre de la pénibilité liée à l'âge	
A partir de 40 ans	8 minutes	1 jour
A partir de 45 ans	16 minutes	2 jours
A partir de 50 ans	24 minutes	3 jours
A partir de 55 ans	32 minutes	4 jours

Les compensations liées aux conditions de travail proposées ne sont pas des compensations. Pour un employeur, améliorer les conditions de travail ce n'est pas faire un cadeau, c'est juste assumer son devoir. Les conditions de travail doivent toujours s'améliorer ! Rien à voir avec les 1607h. En revanche, nous acceptons ces suggestions car elles apporteront une note positive pour les agents, eux qui se sentent si peu reconnus.

Réduction du temps de travail - Dérogation appliquée à certains métiers, 3 jours pour les métiers suivants : patrimoine bâti (en majorité), garage (hors encadrants), agents polyvalents auprès des enfants, auxiliaires de puériculture, portage de repas, CCAS agents de restauration et agents de services et d'entretien, responsable cuisine, agents de restauration, cuisiniers, ensemble des agents de la Passerelle hors responsable administrative et financière, magasin, salles municipales, opérateurs vidéosurveillance, conservateur du cimetière.

Nombre de jours attribuer pour la pénibilité liée à l'âge	
De 45 à 49 ans	1 jour
De 50 à 54 ans	2 jours
à partir de 55 ans	3 jours

Les compensations liées aux conditions de travail proposées sont :

- Réévaluation de la participation à la mutuelle + 5€
- Mise en place d'une restauration collective
- Prime de déplacement
- Journées de cohésion, de formation

Pour être force de proposition, la CGT a pris contact avec des Maires, des agents et des syndiqués d'autres communes. Une rencontre avec la préfecture a eu lieu. Cela représente des heures d'échanges téléphoniques, d'entretiens et de réunions.

La CGT a des valeurs et ne compte pas les trahir.

Nos décisions ne peuvent aller que dans un sens :

- réduction de 10% du temps de travail
- augmentation de 10% du point d'indice
- augmentation de 10% des effectifs

Le 1er juillet le CT se réunira pour voter les conditions d'application des 1607h.

Nous ne voulons pas dire au revoir à nos congés mais il semblerait que notre voix ne soit pas entendue, une cérémonie d'hommage est organisée :

Nous enterrerons nos congés tués par l'Etat avec l'appui de la municipalité le 1er juillet 2021 à 10h30, pour un dernier adieu venez à la mise en bière dès 8h30 devant la mairie.



HISTORIQUE DE LA COM' CGT

Maï 2021

la cgt

Territoriaux Fleury-les-Aubrais

Permanences les lundis et jeudis après-midi - 15 rue de Verdun

Téléphone : 02 38 73 68 74
06 38 82 48 76

f cgt des territoriaux de Fleury-les-Aubrais

PAS UNE MINUTE DE PLUS ON LÂCHE RIEN !

Une mairie "dite" de gauche ???

Comment peut-elle accepter avec les 1607 h de supprimer 40 ans d'acquis !!

En effet, c'est au début des années 70 que la municipalité conduite par André Chêne a décidé de compenser la faiblesse des salaires du personnel par des jours de congés supplémentaires, et depuis le pouvoir d'achat a encore diminué considérablement. La municipalité actuelle vient, le 21 mars dernier, d'honorer André Chêne pour l'ensemble de son action. Et, au même moment, elle décide de revenir sur une disposition majeure de ses mandats concernant le personnel ? Ainsi, elle l'honore dans les mots et elle le piétine dans l'action ! Inacceptable !

C'est une honte !!

Nous vous appellerons à la mobilisation très prochainement :
- un préavis de grève est déposé pour tous les jours du mois de mai
- Le droit de grève est valable pour tous les agents de tous les services.
VOS RESPONSABLES N'ONT PAS LE DROIT DE VOUS L'INTERDIRE
- Quel que soit votre statut : télétravail, congés, ASA...
Quelles que soient les mesures sanitaires en vigueur, confinement ou pas, couvre feu ou pas !
Le syndicat reste disponible vous informer sur vos droits.

Maï 2021

la cgt

Territoriaux Fleury-les-Aubrais

Permanences les lundis et jeudis après-midi - 15 rue de Verdun

Téléphone : 02 38 73 68 74
06 38 82 48 76

f cgt des territoriaux de Fleury-les-Aubrais

PAS UNE MINUTE DE PLUS Episode 2

Nous restons mobilisés !

Des agents de Fleury-les-Aubrais sont allés manifester le 11 mai à Saint Jean de la Ruelle. Une autre mobilisation aura lieu bientôt, nous vous informerons de la date au plus vite.



A Fleury-les-Aubrais, la CGT demande

- des rencontres régulières pour parler spécifiquement des 1607h et de l'avancée des propositions qui seront faites par la municipalité.
- que les modalités relatives aux 1607h soient fixées seulement en septembre 2021. Le passage d'une délibération au Conseil Municipal aussi clivante en plein été pourrait nous donner l'impression d'une organisation votée en catimini.

RAPPEL Nous vous appellerons à la mobilisation très prochainement :
- un préavis de grève est déposé pour tous les jours du mois de mai
- Le droit de grève est valable pour tous les agents de tous les services.
VOS RESPONSABLES N'ONT PAS LE DROIT DE VOUS L'INTERDIRE
- Quel que soit votre statut : télétravail, congés, ASA...
Quelles que soient les mesures sanitaires en vigueur, confinement ou pas, couvre feu ou pas !
Le syndicat reste disponible vous informer sur vos droits.

1er Juin 2021

la cgt

Territoriaux Fleury-les-Aubrais

Permanences les lundis et jeudis après-midi - 15 rue de Verdun

Téléphone : 02 38 73 68 74
06 38 82 48 76

f cgt des territoriaux de Fleury-les-Aubrais

PAS UNE MINUTE DE PLUS Episode 3

Nous restons mobilisés !

Après le mobilisation des agents de Fleury-les-Aubrais, puis de Saint Jean de la Ruelle, c'est maintenant Saint Jean de Braye qui se mobilise et nous accueille.



Loi de transformation de la fonction publique
NON AUX 1607 H.
STOP
au vol de congés
cgt 3

SAINT JEAN DE BRAYE
RASSEMBLEMENT LE 3 JUIN
à partir de 10h
devant la mairie

RAPPEL
- un préavis de grève est déposé pour couvrir les agents lors de cet événement
- Le droit de grève est valable pour tous les agents de tous les services.
VOS RESPONSABLES N'ONT PAS LE DROIT DE VOUS L'INTERDIRE
- Quel que soit votre statut : télétravail, congés, ASA...
- Quelles que soient les mesures sanitaires en vigueur, confinement ou pas, couvre feu ou pas !
Le syndicat reste disponible vous informer sur vos droits.

7 Juin 2021

la cgt

Territoriaux Fleury-les-Aubrais

Permanences les lundis et jeudis après-midi - 15 rue de Verdun

Téléphone : 02 38 73 68 74
06 38 82 48 76

f cgt des territoriaux de Fleury-les-Aubrais

PAS UNE MINUTE DE PLUS Episode 4

Nous restons mobilisés !

Après Fleury-les-Aubrais, Saint Jean de la Ruelle, Saint Jean de Braye c'est maintenant Orléans Métropole qui se mobilise. Nous serons là ! Nous ne lâcherons pas !



Loi de transformation de la fonction publique
NON AUX 1607 H.
STOP
au vol de congés
cgt 3

ORLEANS METROPOLE
RASSEMBLEMENT
LE 11 JUIN de 11h00 à 14h00
devant le garage de la Mairie
1 Place de l'Étape

RAPPEL
- un préavis de grève est déposé pour couvrir les agents lors de cet événement
- Le droit de grève est valable pour tous les agents de tous les services.
VOS RESPONSABLES N'ONT PAS LE DROIT DE VOUS L'INTERDIRE
- Quel que soit votre statut : télétravail, congés, ASA...
- Quelles que soient les mesures sanitaires en vigueur, confinement ou pas, couvre feu ou pas !
Le syndicat reste disponible vous informer sur vos droits.